

Monsieur le maire,  
Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

AVIS vous est donné, par la soussignée Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance ordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée pour être tenue le 8 juin 2026 à 18 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

## **ORDRE DU JOUR**

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2026
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
6. **FINANCES**
  - 6.1 Dépôt du rapport financier 2025 consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour les états financiers de l'Agglomération de Mont-Laurier
  - 6.2 Modification des soldes à financer - Réalisation complète de l'objet des règlements numéros A-84, A-85 et A-86 de l'Agglomération
  - 6.3 Transfert de l'état des activités financières à l'état des activités d'investissement - couts excédentaires de règlements et projets fermés
  - 6.4 Modifier la résolution numéro A-25-06-079 concernant un transfert du surplus non affecté de l'Agglomération
  - 6.5 Affectation à même le surplus non affecté au fonds réservés - cession immeubles industriels municipaux
7. **RESSOURCES HUMAINES**
  - 7.1 Acceptation de la démission de madame Marie-Pierre Gauthier, employée au Service de la sécurité incendie
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate